

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
LE 21 MARS 1973

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS



# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.

DÉCLARATION QUE DOIT PRONONCER  
LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES  
EXTÉRIEURES, M. MITCHELL SHARP,  
DEVANT LE COMITÉ PERMANENT DE  
LA CHAMBRE DES COMMUNES SUR  
LES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET LA  
DÉFENSE NATIONALE A 15h30 LE  
MERCREDI 21 MARS 1973

RAPPORT SUR LA VISITE EFFECTUEE  
EN INDOCHINE